

au pied des avant-monts

le castrum de Cabrerolles



La commune de Cabrerolles¹ occupe une situation privilégiée en Faugères, en bordure méridionale des avant-monts qui séparent le haut bassin de l'Orb de la plaine de Béziers. Installé plein sud sur les pentes d'un éperon calcaire dessiné par deux vallons profonds, le village ancien apparaît couronné par les vestiges de son *castrum* médiéval dominé par la chapelle Notre-Dame de la Roque. Deux chemins donnent accès au site castral. Le premier, par le nord, constitue l'importante voie de communication qui reliait la plaine de Béziers aux bassins de l'Orb et de la Mare en direction du district minier de Villemagne-Boussagues. Le second, par le sud, depuis le village, est le plus commode et sans doute le plus fréquenté depuis l'époque médiévale.

C'est sans doute en tant que poste fortifié, établi sur un axe pénétrant nord/sud et placé directement ou indirectement sous la dépendance du seigneur de Faugères, qu'est mentionné pour la première fois, en 1199, le château de Cabrerolles. Il semble alors partagé entre plusieurs seigneurs. Se trouvent associés dans cette coseigneurie : les Cabrerolles, les seigneurs de Faugères et les seigneurs de Cabrières, tous étant probablement placés sous la suzeraineté des vicomtes de Narbonne.

En effet, le « guidage », confié aux seigneurs de Faugères, sur le chemin reliant Villemagne à Aspiran-Ravanès (actuellement commune de Thézan-lez-Béziers), dans la direction de Narbonne, nécessitait le maintien de points de contrôle. Au XIII^e siècle, les vicomtes de Narbonne avaient toujours la main mise sur Cabrerolles.

Tandis que le lignage des Cabrerolles s'enracine au siècle suivant dans la moyenne vallée de l'Orb, les Cabrières apparaissent seigneurs du *castrum* de Cabrerolles et de celui, voisin, de Caussinijouls. Les deux villages possèdent des syndics élus par une *universitas castri*. Celle de Cabrerolles regroupe environ 150 à 200 personnes dans la première moitié du XIV^e siècle. Les familles seigneuriales désertent le site sans doute précocement.



Page précédente

*Vue générale du castrum de Cabrerolles depuis le sud.
Au nord, la chapelle Notre-Dame de la Roque, 375 m d'altitude.
Au sud, la noyau castral avec sa tour et la porte principale.
Entre les deux, la citerne adossée à l'enceinte.*

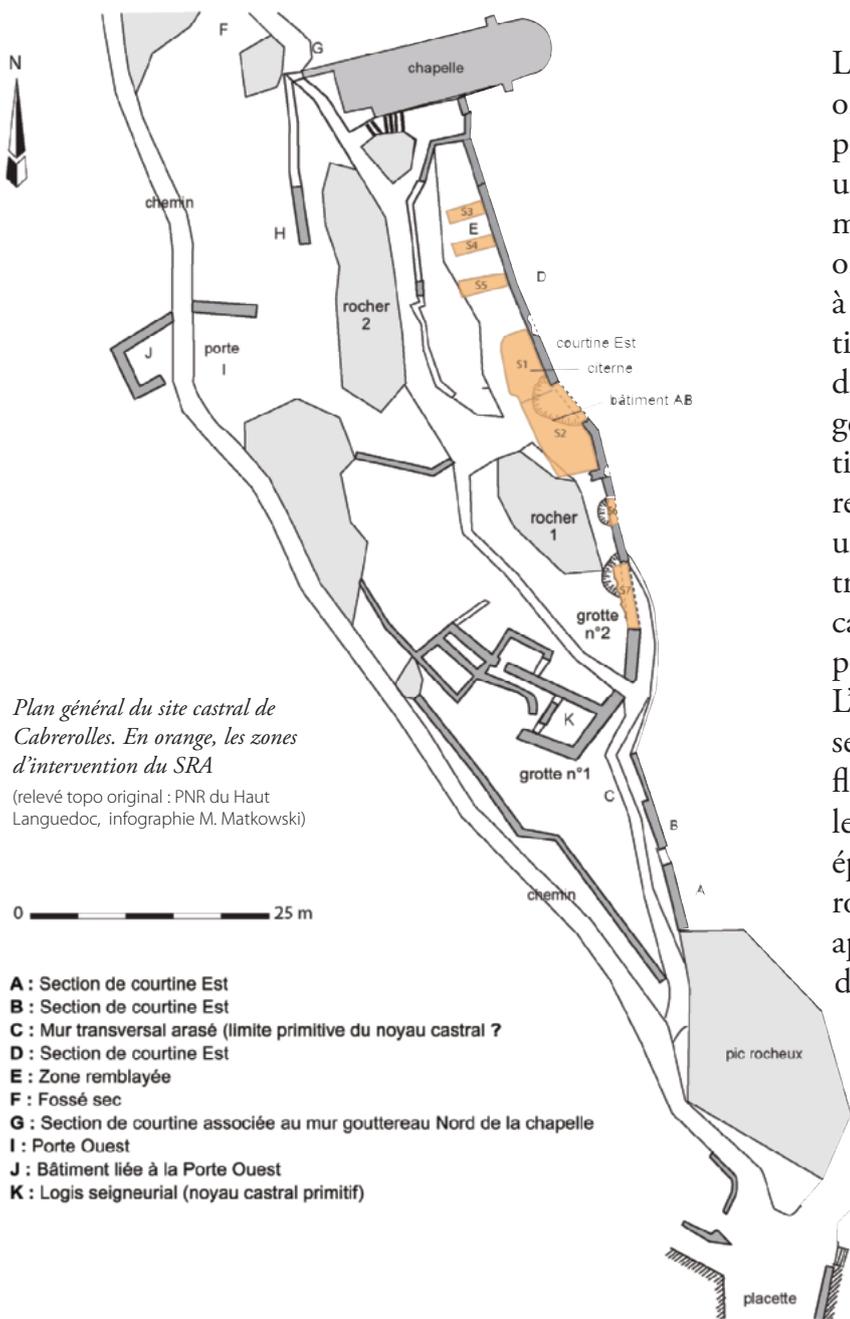
(photo par drone Vincent Lauras, © Nature Passion)

Ci-dessus

*Vue générale du village de Cabrerolles depuis le nord.
Au sud, le clocher de l'église Saint-Amans implantée au XVII^e s.
et reconstruite au milieu du XVIII^e s.*

Pour autant l'organisation spatiale du *castrum* reste encore perceptible.

A ses pieds, et en contact plus ou moins distendu avec lui, la partie la plus ancienne du village fait penser à un *barri*² d'origine médiévale. On s'accorde à situer la destruction des fortifications du site castral durant la période des Guerres de Religion, ou peu après. Le *castrum* est déjà abandonné sans être entièrement déserté, suivant en cela l'exemple voisin de Mourcairol. Le village s'étend dès lors vers le sud, alors que le site castral connaît une occupation plus ponctuelle. La chapelle Notre-Dame restera d'ailleurs en fonction jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, date à laquelle fut reconstruite l'église paroissiale Saint-Amans, implantée au point le plus bas du village. Cet ultime aménagement marque la fin d'un long processus de glissement de la population amorcé dès la fin du Moyen Âge, depuis la partie sommitale du site castral vers le village actuel.



Plan général du site castral de Cabrerolles. En orange, les zones d'intervention du SRA

(relevé topo original : PNR du Haut Languedoc, infographie M. Matkowski)

0 25 m

- A : Section de courtine Est
- B : Section de courtine Est
- C : Mur transversal arasé (limite primitive du noyau castral ?)
- D : Section de courtine Est
- E : Zone remblayée
- F : Fossé sec
- G : Section de courtine associée au mur gouttereau Nord de la chapelle
- I : Porte Ouest
- J : Bâtiment liée à la Porte Ouest
- K : Logis seigneurial (noyau castral primitif)

Un regard nouveau

Porté initialement par la commune de Cabrerolles, aujourd'hui par la communauté de communes des Avant-Monts du Centre Hérault, le projet de restauration du site castral a débuté en 1993 par la chapelle Notre-Dame. L'effort porte depuis 2012 sur les structures formant enceinte, à l'ouest et à l'est. Sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte Michel Dupin, les travaux ont bénéficié d'une intervention archéologique prescrite par le Service Régional de l'Archéologie (surveillance du chantier et sondages). Elle nous offre un éclairage nouveau sur l'occupation et la structuration interne du site.

Le *castrum* de Cabrerolles répond à une organisation simple, dictée par la topographie naturelle du lieu. Le site occupe, sur un peu moins de 3000 m², la partie sommitale d'une crête rocheuse axée nord-sud, orientation dont l'ascendance se lit encore à travers l'échelonnement marqué des vestiges. L'étude menée en 2012 à la demande des Monuments Historiques et du Conseil général de l'Hérault avait donné le sentiment d'un site conçu de manière cohérente, notamment depuis son côté est où une enceinte permettait de relier d'un seul trait la chapelle Notre-Dame et le noyau castral présumé primitif. L'étude de 2013 a permis de fortement nuancer cette vision. L'enceinte est bien constituée de plusieurs sections de murs qui, après quelques inflexions, permettent de relier rapidement les deux pôles. Mais, si ces maçonneries épousent les contours naturels de l'arrête rocheuse (avant rupture de pente), le site apparaît d'abord tributaire de l'existence d'unités architecturales distinctes les unes des autres, reliées entre elles dans un second temps et complétées par des courtines. La chronologie pourrait être la suivante :

- ◆ construction d'un bâtiment central (AB), isolé ou bien proche d'autres habitats concomitants aujourd'hui disparus,
- ◆ édification progressive d'une enceinte filant au nord vers la chapelle castrale (datée des XII^e-XIII^e siècles) et au sud par combinaison de sections successives; protection d'une grotte naturelle. Ces murs visent à intégrer des bâtiments déjà construits et à lisser l'ensemble du système défensif,
- ◆ aménagement d'une citerne accolée au parement interne du bâtiment AD et de l'enceinte.

Nous sommes probablement là en face d'un processus de fortification progressive et de densification continue de l'habitat. Ce principe de concentration et de mise en défense d'une petite agglomération, à la fois organique et spontané, rappelle le modèle

du *castrum populatum* mieux connu en plaine, adapté ici à un site perché. A Cabrerolles, les faces principales des maisons font office de segments de courtines au sein d'une enceinte composite, relayés par d'autres portions de murs, qui peuvent dans un second temps servir d'appui à des constructions (la citerne par exemple). En ce sens, le *castrum* de Cabrerolles combine les effets de la morphogenèse des gros *castra* du Biterrois à des solutions plus adaptées à ce type de site perché (sections de courtines).

Cet amalgame tardif (XIII^e-XIV^e siècles) semble intégrer différents éléments structurants d'origine diverse mais se côtoyant au plus près : habitats (privilegiés ?), espaces de circulation et de stockage (citerne, grotte), bâtiment seigneurial (la tour d'angle sud-ouest ?), laissant peu d'espace libre ou vacant.

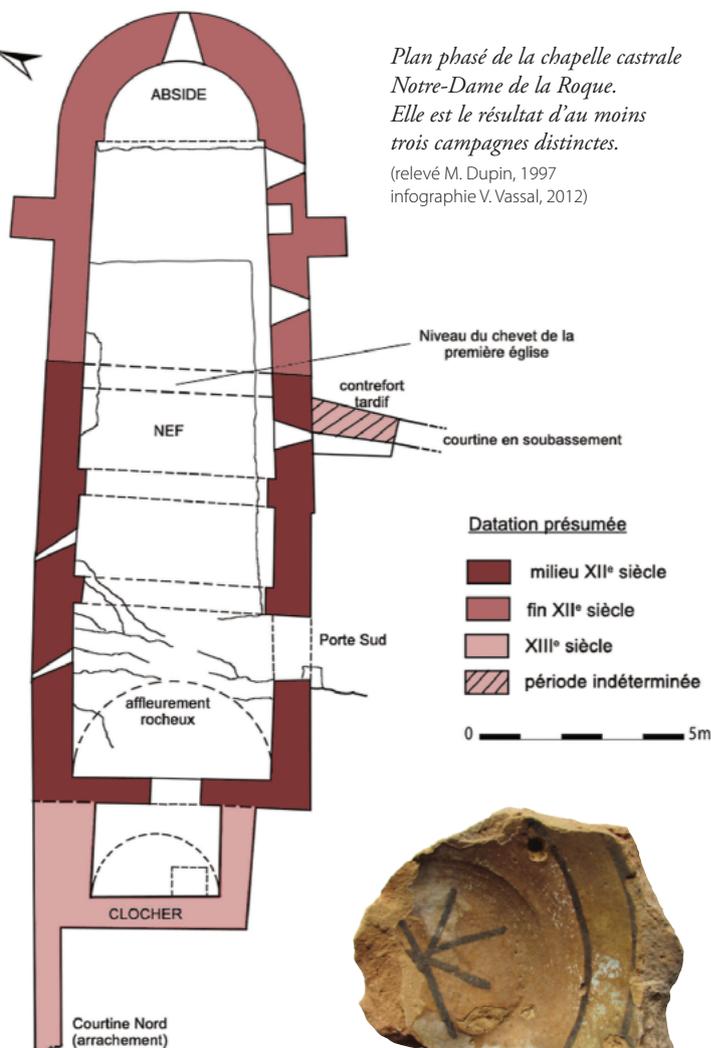
La construction et la concentration de l'habitat témoignent à Cabrerolles d'un développement lent et progressif, non exempt de périodes de latence et/ou de stagnation. Celles-ci expliqueraient les arrêts francs et les reprises nettes relevées lors de l'étude archéologique des parements. Le site ne semble pas connaître de période de reflux pendant le Moyen Age mais plutôt des phases plus ou moins importantes d'occupations.

Reste à déterminer le rang social des habitants. Le principe de la construction de l'enceinte par sections ressemble aux exemples mis en évidence par Hélène Débax dans le cadre des coseigneuries châtelaines, notamment à Montferrier. Si le statut social des occupants laisse peu de doute (groupe de chevaliers, membres des familles des coseigneurs, châtelains ou troupes attachées à la défense du site), les aménagements mis au jour laissent entrevoir des constructions individuelles auxquelles se mêlent des espaces collectifs (citerne, circulation, grotte). L'habitat lui-même revêt ce double caractère, puisqu'il est à la fois une structure domestique privée mais possède également une vocation collective du fait de son intégration à la défense commune du *castrum*. Avec l'interpénétration des fonctions privées et communautaires nous touchons là aux questions fondamentales de l'urbanisme castral et de ses origines.

Vivien Vassal

Chercheur associé au CNRS

avec la collaboration de Guilhem Beugnon, Isabelle Commandré et Michel Scanzi pour l'association GRAL
octobre 2016



Ci-contre, de haut en bas :
Fragment de coupelle en faïence à décor de vert et brun - fin XIII^e-1^e moitié XIV^e s.
(photo Isabelle Commandré)

Obole, Pierre I^{er} (1079-1085),
Vicomté de Narbonne
Obole, Raimond-Trencavel (1150-1167),
Vicomté de Béziers
(photos Michel Scanzi, échelle 1:1)



Notes

1. La commune de Cabrerolles est composée de cinq hameaux : La Liquière, Lenthéric, Aigues-Vives, La Borie Nouvelle et Cabrerolles qui en est le chef-lieu et lieu d'implantation de l'ancien *castrum*.
2. Quartier périphérique situé à l'extérieur de la fortification castrale.

Sources

JOURNOT Florence, *Archéologie des châteaux médiévaux de la montagne héraultaise : haut bassin de l'Orb et bassin de la Lergue : X^e-XV^e siècle*, thèse sous la direction de Xavier Barral i Altet, Université de Haute-Bretagne, Rennes II, 1990, 3 vol. (Cabrerolles, 2/77-83).

VASSAL Vivien, COMMANDRÉ Isabelle et SCANZI Michel (coll.), *Enceinte orientale du castrum de Cabrerolles (34) : surveillance archéologique et sondages*, inédit, décembre 2013.